



HAL
open science

”L’enfant du foyer”. Des statues pour les filles et les garçons initiés à Eleusis au nom de la cité

Louise Bruit Zaidman

► To cite this version:

Louise Bruit Zaidman. ”L’enfant du foyer”. Des statues pour les filles et les garçons initiés à Eleusis au nom de la cité. *Archimède: archéologie et histoire ancienne*, 2018, *Archimède n°5. Archéologie et histoire ancienne*, 5, pp.113-123. halshs-01826248

HAL Id: halshs-01826248

<https://shs.hal.science/halshs-01826248>

Submitted on 29 Jun 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

1 DOSSIER THÉMATIQUE : HUMOEROTICA

ACTUALITÉ DE LA RECHERCHE : DES FEMMES PUBLIQUES. GENRE, VISIBILITÉ ET SOCIABILITÉ DANS L'ANTIQUITÉ GRECQUE ET ROMAINE

- 108 Marie AUGIER**
Des femmes en capacité d'agir. Introduction au dossier
- ▶ **113 Louise BRUIT ZAIDMAN**
« L'enfant du foyer ». Des statues pour les filles et les garçons initiés à Éleusis au nom de la cité
- 124 Hélène CASTELLI**
Pèlerines à Épidaure. Femmes, guérison et publicité dans un sanctuaire panhellénique au IV^e siècle av. J.-C.
- 134 Marie-Laure SRONEK**
Des femmes invisibles dans l'Athènes classique ? Les effets du travail pour une redéfinition de la place des femmes dans la vie publique
- 145 Annalisa PARADISO**
Femmes lydiennes et crises dynastiques
- 154 Sandra PÉRÉ-NOGUÈS**
Sur les traces de Philistis, « reine » de Syracuse : quelques réflexions sur la visibilité des femmes dans les sources monétaires
- 165 Christine HUE-ARCÉ**
Grec(que)s contre Égyptien(ne)s dans les *enteuxeis* ptolémaïques : la question du genre dans les *P. Enteux.* 79 et *P. Enteux.* 82
- 175 Claudia BELTRÃO and Patricia HORVAT**
The Name of the Vestal, or When a Vestal is Named
- 185 VARIA**
- 246 LA CHRONIQUE D'ARCHIMÈDE**



« L'ENFANT DU FOYER ».
DES STATUES POUR LES FILLES ET LES GARÇONS
INITIÉS À ÉLEUSIS AU NOM DE LA CITÉ

Louise BRUIT ZIDMAN

Professeure d'histoire grecque
Université Paris 7
UMR 8210 ANHIMA
bruit@ehess.fr

RÉSUMÉ

« Les enfants du foyer », traduction littérale de *paides aph'hestias*, sont attestés dès le ^ve siècle, mais c'est à l'époque hellénistique et romaine que des statues leur sont dédiées à Éleusis, tantôt par des membres de leur famille tantôt par des institutions civiques. Un dénombrement de leurs bases permet d'établir qu'elles concernent au moins autant de filles que de garçons. Les enfants concernés appartiennent dans

l'ensemble aux familles les plus en vue de la cité. On s'interrogera sur la carrière de ces enfants, quand elle peut être reconstituée, et sur la place de cette initiation parmi les autres services religieux réservés aux enfants, filles et garçons.

Hoi paides aph'hestias : « the hearth-initiates » are boys and girls selected each year by lot by the *basileus* to represent the city of Athens at the mysteries in Eleusis. We know very little about their ritual function. But, from the second century BCE to the third century CE, their family or the city erected statues for them, dedicated to Demeter and Kore. The bases of some of them subsist. They give us the possibility to examine what was the public office of these young girls and boys from prominent families, compared with other religious implications of children.

MOTS-CLÉS

Initiation,
Éleusis,
enfants,
Athènes,
femmes,
prêtresse,
genê.

KEYWORDS

Initiation,
Eleusis,
children,
Athens,
women,
priestess,
genê.

Article accepté après évaluation par deux experts selon le principe du double anonymat

Il est assez frappant que ce soit à ce fond d'images traditionnelles que paraisse empruntée, à l'âge historique, une dénomination rituelle qui a rapport au Foyer commun : l' « enfant du Foyer », c'est celui qui représente la cité auprès des divinités d'Éleusis ; mais son titre signifie, littéralement, celui qui vient du Foyer, qui en est issu (ἀφ' ἑστίας).

Louis Gernet, *Anthropologie de la Grèce antique*, 1968, p. 387-388.

Il existait à Éleusis une catégorie d'initiés appelés ἀφ' ἑστίας, dont la désignation même fait problème. On la traduit le plus souvent par « enfants du foyer », mais la nature du foyer désigné et le lien des enfants avec lui prêtent à discussion, d'autant plus que les documents qui les évoquent sont rares et très dispersés dans le temps. Cependant, un petit *corpus* composé de bases de statues élevées en l'honneur de ces enfants, garçons et filles, qui s'échelonnent du milieu du II^e siècle avant J.-C. jusqu'au III^e après, nous fournit des noms qui renvoient à des familles athéniennes la plupart bien connues. Si la reconstitution de l'activité culturelle des παῖδες ἀφ' ἑστίας est limitée par la rareté de la documentation, les études prosopographiques récentes permettent de mieux définir le contexte social et religieux dans lequel ils évoluent. On s'interrogera particulièrement sur la carrière de ces enfants, quand elle peut être reconstituée, et sur la place de cette initiation parmi les autres services religieux réservés aux enfants, qui placent dans l'espace public, sous les yeux de tous, à égalité, les filles et les garçons.

LA DOCUMENTATION

Une inscription découverte sur l'agora d'Athènes, près de l'Éleusinion, et datée du 2^e quart du IV^e siècle av. J.-C. (c. 380-350) [1], qui porte sur l'ensemble des règles applicables aux Mystères, semble informer sur la sélection des παῖδες ἀφ' ἑστίας, ces « enfants du foyer » qui appartiennent au paysage des Mystères d'Éleusis : « au sujet de l'enfant du foyer, le roi doit faire savoir à l'avance que celui qui le veut parmi les

Athéniens inscrive [...] et que le roi tire au sort parmi les inscrits le premier jour du mois l'enfant du foyer » [2]. Selon ce texte, si on en accepte les restitutions, tout Athénien qui le souhaitait pouvait inscrire sur une liste son fils ou sa fille, et le premier jour de Boedromion, le mois de la célébration des Mystères, le roi (*basileus*), le magistrat responsable des cérémonies, tirait au sort à partir de cette liste l'enfant choisi pour l'année. *Pais*, « l'enfant » est un nom masculin ou féminin ; il désigne aussi bien le fils ou la fille ; du point de vue de l'âge, il désigne le jeune garçon qui n'a pas atteint l'âge de l'éphébie, et la fille avant l'âge du mariage. Sur le statut et la fonction de ce *pais*, sur son mode d'initiation et son rôle dans les Mystères, bien peu de précisions sont parvenues jusqu'à nous. L'expression complète pour le désigner est « ὁ » ou « ἡ παῖς ἀφ' ἑστίας μνηθεῖς » ou « μνηθεῖσα » : « l'enfant initié du foyer », qui met l'accent sur l'origine, ou, sur le lieu : « initié auprès du foyer » [3]. *Hestia* c'est aussi, l'« autel », d'où la traduction par « l'enfant initié à l'autel » que l'on trouve chez certains auteurs [4] ; mais l'une et

[1] CLINTON 1980, p. 258-288, *editio princeps*, reprise dans CLINTON 2005 (138), p. 122-130, commentaire II, 2008, p. 116-123.

[2] Περὶ τοῦ ἀφ' ἑστίας χρῆσιν τὸν βασιλεῖα προσγορευέν γραφεσθαι τὸν β[ολ]όμενον Ἀθην[αίων] (13 lettres) / [(18 lettres) ἡ]μέραις [(7 lettres) ἐκ δὲ τῶν γραψαμένων κληρούτω ὁ βασιλεὺς τῆ[ι] νομῆναι τὸν ἀφ' ἑστίας ... (9 lettres)] (CLINTON 2005, p. 264, l. 41-42). Commentaire : CLINTON 1980, p. 285, modifié en 2008 p. 122 où la restitution *aph'hestias* est discutée.

[3] FOUART 1914, p. 277-281 ; CLINTON 1974, p. 98-100 et 2008, p. 19-20.

[4] Par exemple FOLLET 1998, p. 254.

l'autre traduction laisse dans l'incertitude du foyer désigné. Certains y voient le foyer de la cité [5], d'autres, celui d'Éleusis [6]. Le mot « μύομενος » que l'on traduit par « initié » renverrait à la première étape, la *muêsis*, de la longue préparation à l'initiation finale, la *teletê* [7] ; la *muêsis* est accomplie sous l'autorité d'un mystagogue, lui-même initié qui a franchi toutes les étapes, à moins que seuls les membres des Eumolpides ou du *genos* des Kerykes soient investis de cette autorité [8].

Isée, dans un discours perdu cité par Harpokration, parle de l'Athénien initié après tirage au sort : « l'enfant initié du foyer était tout à fait athénien et il était initié après tirage au sort » [9]. La mention la plus ancienne de cette pratique culturelle qui nous soit parvenue figure dans une inscription malheureusement mutilée des alentours de 460 av. J.-C., sur une stèle dressée dans l'Éleusinien de la cité et concernant les émoluments des prêtres et des prêtresses. La restauration des lignes 25-26 suggère que, parmi les enfants, seul le « παῖς ἀφ' ἐστίας » aurait eu droit à l'initiation [10]. Une autre référence précise [11] : « l'enfant initié du foyer : L'enfant initié aux frais de l'État (δημοσίαι) tiré au sort parmi les Athéniens préalablement choisis », confirmant que l'enfant était initié aux frais de la cité [12]. Reste à interpréter l'expression : « ἐκ τῶν προκρίτων » qui désigne chez Aristote les citoyens inscrits sur une liste préalable sur laquelle ils seront tirés au sort [13]. Cependant, Clinton fait remarquer que l'expression, dès l'époque hellénistique, désigne plutôt les familles « de premier plan » [14]. Enfin un bref passage de Porphyre affirme que le rôle du *païs* consiste à « intervenir à l'occasion des Mystères au nom de tous les initiés en accomplissant avec exactitude tout ce qui est prescrit (ἀκριβῶς δρῶν τὰ προστεταγμένα) pour fléchir les dieux et effacer les fautes du peuple » [15]. Et Porphyre met cette action en parallèle avec celle des prêtres qui sacrifient

au nom de tous les citoyens pour rendre les dieux propices à la cité.

On en conclura, en première instance, que « l'enfant du foyer » remplit à Éleusis pendant les Mystères une fonction religieuse, quoique marginale par rapport aux fonctions sacerdotales majeures des prêtres et prêtresses. Cette fonction dépend de l'État, qui le choisit par l'intermédiaire du roi (*basileus*), et qui paie son initiation. Selon les inscriptions restituées, sa fonction serait la représentation de l'ensemble des enfants. Selon Porphyre, il représenterait l'ensemble des initiés. Désigné par le roi, il incarne le temps de sa fonction un rôle civique en même temps que religieux. Le foyer désigné serait alors celui de la cité, entretenu au Prytanée qui abrite le foyer commun d'Athènes et du culte d'Hestia. Gernet suggère une relation mythique avec le foyer dans lequel Déméter plonge Démophon, l'enfant royal [16]. L'enfant du foyer symboliserait à la fois la régénération de la famille et de la cité. « À l'époque historique », propose Gernet, l'enfant serait initié auprès du foyer commun d'Hestia, au nom de et pour la cité qui ferait de lui son représentant auprès des deux déesses dispensatrices des bienfaits promis par l'*Hymne à Déméter*.

L'existence des παῖδες ἀφ' ἐστίας est donc attestée de longue date, peut-être dès le milieu du v^e siècle. Mais les premières traces épigraphiques directes n'apparaissent qu'au II^e siècle av. J.-C., avec les bases de statues dédicacées à leur nom. Clinton a rassemblé les noms ou les traces de plus de soixante initiés du foyer, de 125 av. J.-C. au III^e siècle ap. J.-C. [17].

Il s'agit d'une documentation très partielle : soixante-trois bases pour une période de plus de trois siècles. Cette documentation témoigne cependant d'une pratique nouvelle semble-t-il : la valorisation d'un service religieux qui existait depuis longtemps sans avoir laissé de trace sous forme de dédicace statuaire.

[5] FOUCART 1914, p. 277-281 ; GERNET 1968, p. 387-388.

[6] Clinton envisage même qu'il puisse s'agir du foyer de l'*oikos* de l'enfant concerné, à partir de deux références chez Himérius et Themistius (CLINTON 2008, p. 669), auquel cas, le père de l'enfant serait son mystagogue.

[7] Sur la *muêsis*, cf. ROUSSEL 1930, p. 51-57 ; CLINTON 2008, p. 8-11. Sur la notion d'initiation, cf. en dernier lieu BREMMER 2014 et le dossier consacré aux « mystères » de BELAYCHE & MASSA 2016.

[8] CLINTON 2008, p. 8-10.

[9] Harpokration s.v. ἀφ' ἐστίας μυηθῆναι. Ὁ ἀφ' ἐστίας μούμενος Ἀθηναῖος ἢ πάντως. Κλήρω δε λαχῶν ἐμυεῖτο.

[10] IG I², 6 (col. C) = *Inscriptiones Graecae* ; SEG = *Supplementum Epigraphicum Graecum*, XXI, 5 ;

SOKOLOWSKI 1962, Supplément, 3 ; CLINTON 1974, p. 10-11 : [. μεδέ]να πλὲν / το ἀφ' ἐ[στίας μου] [ομὲν] ο.

[11] BEKKER, *Anecdota Graeca*, p. 204 : ἀφ' ἐστίας μυηθῆναι : ὁ ἐκ τῶν προκρίτων Ἀθηναίων κλήρω λαχῶν παῖς δημοσίᾳ μυηθεῖς.

[12] Sur les relations complexes des notions de « public » et « privé » dans le cas des Mystères d'Éleusis, cf. L'HOMME-WÉRY 2005, p. 159-176.

[13] Aristote, *Constitution des Athéniens*, VIII, 1.

[14] CLINTON 1974, p. 100 et n. 14.

[15] Porphyre, *De l'abstinence*, IV, 5, 5.

[16] GERNET 1968, *l.c. supra*. Sur la place de l'enfant dans le rituel des Mystères, cf. CLINTON 1992, p. 55.

[17] CLINTON 1974, p. 98-114 et 2005, p. 19-20.

Il existe quelques sculptures qui ont été interprétées comme des représentations d'initiés du foyer. Elles sont de deux catégories :

1/ Une série de têtes, seuls restes de statues trouvées à Éleusis et sur l'agora d'Athènes près de l'Éleusinion, datées du III^e siècle ap. J.-C. [18], sont interprétées comme des portraits d'initiés du foyer, à cause de la couronne de myrte qu'ils portent et de la longue boucle supposée être destinée à sa dédicace aux divinités, selon une coutume mentionnée par Pollux [19]. Une statuette du IV^e ou du III^e s. av. J.-C., représente un garçon portant un bâton de myrte dans sa main gauche, tandis que des traces faisant penser à un porcelet sont visibles dans sa main droite [20]. Son vêtement s'arrête sous les genoux et laisse son épaule droite nue. Ses cheveux sont longs et une mèche part au-dessus de son front. Il ne porte pas de couronne. Le porcelet qu'il porte (ou sa trace supposée) sur le bras témoigne des rituels de purification que les « παῖδες ἄφ' ἑστίας » accomplissent comme les autres mystes et qui accompagnent la première phase de l'initiation (*muêsis*).

2/ Des statues romaines de jeunes garçons, d'époque julio-claudienne ou de l'époque d'Hadrien ; trois copies d'époque antonine du même type statuaire ; plusieurs têtes du même modèle. Clinton suggère d'y voir des copies romaines d'un type original datant du V^e siècle av. J.-C. [21].

Pas de trace de statues représentant une fille « ἄφ' ἑστίας ». Mais les bases nous assurent qu'il y en a eu. Sur la place de cet enfant, garçon ou fille, et sur son rôle exact au cours des cérémonies des Mystères, peu d'éléments précis. Il ou elle a au moins sept ans, quelques documents leur donnent autour de dix ans, il n'est pas encore éphèbe, elle est une *parthenos* de moins de 17 ans. Le *pais* rejoint à un moment donné le cortège des candidats mystes, il marche dans la *pompè* derrière les prêtres et prêtresses d'Éleusis et d'Athènes, derrière l'archonte des Eumolpides, comme semble le préciser une loi de 160-170 ap. J.-C. [22], dans le groupe de ceux qui sont concernés par la dotation éleusinienne, qui indique le montant et les bénéficiaires de cette dotation. Couronné de myrte, à un moment de la cérémonie, il se trouve associé aux mystes des années précédentes et placé sans doute

à la tête des candidats de l'année. Il accomplit à un moment du rituel, peut-être à l'arrivée à Éleusis, un certain nombre de gestes et de prières et se trouve associé aux sacrifices aux déesses auxquels semble faire référence Porphyre [23]. Dans toutes ces situations et tous ces rôles, rien apparemment ne distingue le comportement de la fille de celui du garçon.

La multiplication des statues d'initiés du foyer à partir du II^e siècle av. J.-C. coïncide avec la multiplication de dédicaces statuaires à l'époque hellénistique. À côté des dédicaces publiques, les familles contribuent au succès de la représentation honorifique « à travers les offrandes à l'image de leurs proches qu'ils font ériger dans les sanctuaires » [24]. Représentations publiques et privées se concentrent sur une période allant de la fin du III^e siècle av. au II^e siècle ap. J.-C.

Les dédicaces des bases retrouvées à Éleusis ou près de l'Éleusinion à Athènes, ne renseignent que très indirectement sur l'âge des jeunes concernés, et sur la nature de leur initiation et de leur implication dans le rituel. On remarque par contre le caractère mixte du recrutement, et le nombre important de *parthenoi* parmi eux : vingt-six filles sur quarante-cinq entre 115 av. et la fin du II^e après, soit : huit pour deux garçons du II^e av. J.-C. jusqu'à la fin du I^{er} av. J.-C. , dix-huit filles pour dix-huit garçons après.

Il ressort de l'analyse des familles concernées que vingt-neuf initiés sur quarante-cinq sont de parents connus par ailleurs, par leur fonction politique ou religieuse, familles de notables appartenant aux cercles dirigeants. Douze appartiennent à des *genê* éleusiennes et ont des parents qui remplissent des fonctions religieuses dans le sanctuaire : Eumolpides (3), Kerykes (1), Dadouques (5), Hierophantides (2), prêtresses de Déméter et Koré (3).

Un examen détaillé de quelques-unes de ces inscriptions permettra de faire des hypothèses sur les significations sociales et religieuses de cette pratique.

DES ENFANTS ÉLUS

Lysias, fils d'Artémon de Paiana, est le premier dans le catalogue des « enfants du foyer » dressé par Clinton. Le texte de la dédicace répond au modèle

[18] HARRISON 1953, p. 54-56, n° 41, pl. 28, inv. S 1807 ; n° 42, pl. 27, inv. S 403 et p. 60-61, n° 46, inv. S 1812, publiés par H. A. THOMPSON, *Hesperia* 17, 1948, p. 179, pl. 179 et *Hesperia* 18, 1949, p. 220, pl. 43, 2.

[19] Pollux, B, 30, vol. 1, p. 90 (éd. Bethé).

[20] MYLONAS 1961, fig. 80.

[21] Voir son argumentation, CLINTON 1974, p. 101-108, fig. 5 à 8, Institut archéologique allemand de Rome.

[22] CLINTON 1974, p. 35-36 ; OLIVER 1952, p. 381-399.

[23] Τὰ προστεταγμένα (Porphyre, *De l'abstinence*, IV, 5, 5).

[24] BIARD 2017, p. 78.

que l'on retrouvera pour la plupart des inscriptions sur les bases conservées [25]. Le nom du bénéficiaire à l'accusatif suivi du nom de son père et de son démotique, puis les noms du ou des dédicants, ici deux parentes désignées elles aussi par le nom de leur père et leur démotique. Puis vient l'expression qui indique l'occasion de la dédicace : ἀφ'εστίας μνηθέντα, « initié au foyer », suivie du nom des déesses d'Éleusis auxquelles la statue est « consacrée » : ἀνέθηκαν. Ce personnage figure à la fois dans les inscriptions de Delphes comme prêtre d'Apollon Pythien à Athènes [26], comme initié au foyer dans la liste IG II² 3478, et comme parent d'un éphèbe homonyme de 107/106 [27]. Pour Clinton, la statue dont subsiste la base a été consacrée aux alentours de 115 av. J.-C., elle est celle du même Lysias que l'on retrouve sur la liste des éphèbes en 107/106 [28]. Pythaïste à Delphes en 106/105, il remporte la victoire à la double course à cheval [29]. Il est donc, dans cette hypothèse, le petit-fils du prêtre d'Apollon du même nom [30]. Mais, quelle que soit la chronologie retenue, ce qui importe est l'appartenance à une famille dont le nom renvoie à la fois à des responsabilités religieuses et civiques, distinguée par la présence de plusieurs de ses membres dans des activités publiques.

Voici maintenant le cas d'une fille dont le nom, aujourd'hui perdu, figurait bien en tête de l'inscription [31]. Elle est honorée d'une statue par la *boulé* et le *dêmos* vers le milieu du II^e av. J.-C. Outre cette fonction d'enfant du foyer, elle a été canéphore deux fois : une fois aux Panathénées, une fois à la Pythaïde [32]. Ce qui est remarquable est que la dédicace soit publique : la plupart sont familiales ; cela signifie l'intention, de la part de la cité, d'honorer particulièrement cette famille et indique de ce fait son implication civique et politique ; c'est aussi que la *parthenos* a participé à trois des services qui

sont l'occasion de mettre en évidence, avant l'âge du mariage, les filles des familles les plus en vue. Elle a donc été parmi les jeunes de la cité choisie pour l'initiation à Éleusis sous le signe de Déméter et Korè, pour la procession sur l'Acropole d'Athènes en l'honneur d'Athéna, enfin à Delphes parmi les filles qui ont porté la corbeille sacrificielle pour Apollon. La base est datée grâce au nom de la prêtresse de Déméter et Korè [33], Habryllis, fille de Mikion de Kephisia.

Epiphaneia [34] est fille d'Athenagoras de Mélité et de Nympho, canéphore en 100/99 [35], elle-même fille de Dionysios de Sphettos, éphèbe en 107/106 [36] neveu du prêtre de Sarapis à Délos en 116/115 [37], comme son grand-père maternel, honoré à ce titre déjà d'une statue par son propre père. Le frère d'Epiphaneia fut lui honoré par le *dêmos*. La statue d'Epiphania est consacrée par ses grands-parents maternels. Ici, la célébration de la famille passe à la fois par la reconnaissance privée et familiale et par la reconnaissance publique : celle du *dêmos*. Il s'agit donc clairement là encore d'une famille bien connue sur plusieurs générations.

L'exemple de Timothéa renvoie lui directement à une des familles dirigeantes les mieux documentées de cette période, les *Medii* du Pirée, au premier plan de la vie civique à Athènes aux II^e et I^{er} siècles av. J.-C. [38] ; son père, Médeios III du Pirée, exégète des Eumolpides et honoré à Délos, était archonte éponyme en 76/75 et 63/62 ; sa mère Diphila, de la famille de Dioclès de Mélité, était cousine germaine de son père ; la nièce de Diphila, Nikostratè entre par son mariage dans un autre *oikos* prestigieux, celui de Thémistoklès d'Hagnonte qui appartient à une famille de dadouques et est lui-même prêtre de Poséidon Érechtée. Elle est un exemple des liens qui se tissent entre les grandes familles et aboutissent, au fil des II^e et I^{er} siècles à « une concentration entre

[25] [Λυσίαν] Ἀρτέμωνος Παιανέα Θεότιμος Θεοτίμου ἐγ Μυρινούττης καὶ Θεοδότῃ Δωσιθέου ἐγ Μυρινούττης θυγάτηρ καὶ Ὀνησακῶ Προτίμου ἐγ Μυρινούττης θυγάτηρ ἀφ'εστίας μνηθέντα Δῆμητρι καὶ Κόρη ἀνέθηκαν. IG II² 3478 ; CLINTON 1974, p. 100 (n°1).

[26] FD III 2, 5, 6.

[27] IG II² 1011, l. 106 ; FOLLET 1998, p. 254.

[28] IG II² 1011, l. 106.

[29] Sur les pythaïdes, cf. KARILA-COHEN 2003.

[30] IG II² 2452, l. 21. CLINTON 1974, p.100 ; cf. CLINTON 2005 (I), p. 265 pour le texte et 2008 (II), p. 278 pour le commentaire et l'argumentation. PERRIN-SAMINADAYAR 2007, p. 351.

[31] IG II² 3477 ; CLINTON 1974, p. 100 (n°2).

[32] KARILA-COHEN 2003, I, p. 377 ; TRACY 1990, p. 179-180.

[33] Selon des documents épigraphiques commentés par CONNELLY 2007, p. 67-68.

[34] IG II² 3480 ; CLINTON 1974, p. 100 (n°5) ; CLINTON 2005, texte p. 280-81 ; CLINTON 2008, p. 289.

[35] I.Délos, 2237-2238.

[36] FD III 2, 25.I.6.

[37] I.Délos, 2610 ; CLINTON 1974, p. 100 ; CLINTON 2008, n°270 p. 289.

[38] IG II² 3491 ; CLINTON 1974, p. 100 (n°6). *Stemma* de la famille de Médeios du Pirée et de Sarapion de Mélité in KARILA-COHEN 2007, p. 376-379.

les mains de quelques *oikoi* des principaux sacerdoces civiques relevant des *genê* » [39].

Timothéa, offre un parfait exemple d'un « enfant du foyer » issu d'une famille illustre à laquelle il fournit une occasion supplémentaire d'afficher sa richesse par la dédicace d'une statue, et sa piété en la dédiant aux deux déesses d'Éleusis. Son grand-père, Médeios II, a connu tous les honneurs civils et religieux. Enfant, il est pythaïste en 128/127, puis pythaïste-cavalier en 106/105. Il devient prêtre de Poséidon Érechtée, il est archonte à trois reprises, stratège des hoplites en 99/98, agonothète des Panathénées et des Délia la même année, épimélète de Délos, responsable de la banque publique de l'île et triérarque. Il est aussi à la tête du parti pro-romain responsable de la révolution oligarchique de 103/102. C'est à son intercession auprès de Sylla, selon Plutarque, qu'Athènes fut épargnée. Il est honoré par la *boulê* à Athènes. La grand-mère maternelle de Timothée a été canéphore aux Délia, sous-prêtresse d'Artémis et prêtresse d'Athéna. La famille des Medii prétend d'ailleurs remonter à l'Athénien Lycurgue, ce que suggère le Pseudo-Plutarque, dans la *Vie des dix orateurs*. Il met en évidence en même temps le rôle joué par les femmes, actrices incontournables des « stratégies familiales » mises en place par certaines familles sacerdotales [40]. C'est ainsi que « Philippè, fille de Charmidès, mariée à Lysandre (du Pirée), donna le jour à Médeios qui devint exégète, vu qu'il descendait des Eumolpides. De l'union de Médeios avec Timothéa, fille de Glaukos, naquirent Laodamie, Médeios qui exerça le sacerdoce de Poséidon Érechtée, et Philippè, qui fut ultérieurement prêtresse d'Athéna. Elle avait été auparavant l'épouse de Dioclès, du dème de Mélitè, et de leur union était né un Dioclès qui fut stratège des hoplites. Celui-ci épousa Hédistè, fille d'Habron, et en eut Philippide et Nikostratè. Thémistocle le dadouque, fils de Théophraste, épousa Nikostratè et en eut Théophraste et Dioclès ; il hérita aussi de la prêtrise de Poséidon Érechtée » [41].

On voit ici comment les liens créés entre les différentes familles grâce aux alliances matrimoniales aboutissent à leur donner accès aux différentes fonctions religieuses ; et comment les sacerdoces mas-

culins et féminins contribuent également à installer le pouvoir des *genê* concernés. Pausanias souligne à son tour la place clé d'une femme, Akestion, qu'il installe au cœur du dispositif de contrôle d'une famille sur la charge de dadouque d'Éleusis : « Il se trouve que dans la famille d'Akestion, fille de Xénoclès, lui-même fils de Sophoclès, lui-même fils de Leôn, tous ces hommes, en remontant jusqu'à la quatrième génération, celle de Leôn, exercèrent la fonction de dadouque, et, au cours de sa vie, elle vit d'abord son frère, Sophoclès exercer la fonction de dadouque, puis son mari, Thémistoklès, puis, à la mort de celui-ci, son fils Théophrastos. Telle fut, dit-on, la destinée de cette femme » [42].

La base suivante honore la fille d'un Athénien du dème d'Azanie [43] dont le nom est perdu, mais qui appartient elle aussi à une famille connue. Si la date de l'inscription reste incertaine, on peut cependant faire l'hypothèse que le père de l'initiée est un Leôn fils de Pythonax père d'un éphèbe du même nom en 102/101 [44]. La mère de l'initiée serait alors Eurydikè, fille d'Ameinokleia, prêtresse de Déméter et Korè et destinataire d'une statue érigée par sa fille. Diotime, fils de Diodore de Halai, l'autre dédicataire, le grand-père maternel est un membre des Kerykes, celui qui a proposé le fameux décret honorant le dadouque Thémistoclès [45], il est aussi membre des Bouzyges. Il appartient donc au moins à deux *genê* : les Gephyrei et les Bouzyges [46]. Il apparaît aux alentours de 37/36 comme prêtre de Zeus au Palladion [47]. Il est archonte autour de 26/25. Son ancêtre Diodore d'Halai est un des leaders du parti qui se range aux côtés des Romains.

Oknia, fille de Polycharme d'Azanie, Lamidion, fille d'Apolexis d'Oïon, Phileto, fille de Cléomène de Marathon, appartiennent à leur tour à des familles illustres qui ont donné des archontes et rempli d'autres fonctions publiques comme celle d'épimélète ou de thesmothète. Oknia est la petite-fille d'un exégète *pythochrestos*, soit un interprète des prophéties de la Pythie de Delphes [48].

Le *stemma* de la famille de Phileto [49], honorée d'une statue par ses parents, fait apparaître que dans cette famille aristocratique, une première statue a été

[39] ISMARD 2013, p. 177-198 (p. 188 pour la citation).

[40] PERRIN-SAMINADAYAR 2005, p. 51-67 (52-53).

[41] Pseudo-Plutarque, *Vies des dix orateurs* (*Moralia*, 55), 843c (trad. Lachenaud, CUF, 1981).

[42] Pausanias, I, 37, 2 (trad. Pouilloux, CUF, 1992).

[43] IG II² 3492 ; CLINTON 1974, p. 100-101 (n° 7).

[44] IG II² 1028.II.137 ; CLINTON 2008, p. 283.

[45] CLINTON 1974, p. 50-53.

[46] OLIVER 1950, p. 148-149.

[47] MERITT 1940, p. 86-96.

[48] IG II² 3518 ; CLINTON 1974, p. 101 (n° 11), début du I^{er} siècle ap. J.-C.

[49] Chez PERRIN-SAMINADAYAR 2007, p. 651 ; IG II² 3529 ; CLINTON 1974, p. 101 (n° 13).

consacrée par ses parents, Mantias I et Theodotè et par son frère, Cléomène I, à Panarista, au titre d'arrhéphore, qui sera également canéphore en 103/102. Le père de Phileto, Cléomène II, était archonte-thesmothète, un de ses ancêtres, Dôsitheos, a été archonte-roi à la fin du I^{er} siècle et prêtre du *genos* des Kerykes aux alentours de 30/29.

Lamidion, fille d'Apolexis d'Oion et de Ladameia fille de Lysandre du Pirée, appartient elle aussi à une famille illustre, apparentée aux Medii. Ses grands-pères paternel et maternel ont occupé la fonction d'archonte au milieu du premier siècle. C'est sous l'archontat de son père qu'a été pris le décret honnant le dadouque Thémistoklès fils de Théophrastos d'Hagnonte (20/19 av. J.-C.) [50].

Tib. Klaudios Demonstratos, fils de Tib. Klaudios Nikotelès de Sounion, nous fait entrer dans un contexte romanisé. Les gentilices désormais pointent une Grèce sous influence romaine, ce qui n'entrave pas l'affirmation politique et religieuse des grandes familles [51]. Dans ce cas, la citoyenneté romaine a déjà été acquise par le père. Eumolpide, le fils de Tib. Klaudios Nikotelès de Sounion, initié entre 50 et 70 ap. J.-C., fut par la suite archonte, hoplite général, gymnasiarque, héraut de l'Aréopage, agonothète des Panathénées et des Eleusinia, exégète des Eumolpides et prêtre de Poséidon Erechteus. Sa mère, Klaudia Philippè, est fille d'un Lykourgos de Pallanè. Sa fille a épousé le dadouque Sospis [52]. Son fils aîné, Lysiades II était Grand prêtre, le fils de celui-ci, Tib. Klaudios Sospis II, était prêtre de l'autel sous Commode et Septime Sévère [53].

Iounia Melitinè fille de Iounios Patrôn Berenikis et son frère Iounios Menneas figurent également comme enfants du foyer [54]. Iounia est également honorée d'une statue comme hiérophantide [55]. Leur arrière-grand-mère, Flavia Laodameia, était prêtresse de Déméter et Korè, leur grand-père maternel était exégète. Dans la seconde moitié du

II^e siècle, la fille de Iounios, Iounia Neikostratè sera à son tour initiée [56]. La statue en son honneur est dressée par l'Aréopage et le *dèmos*. Son tuteur Gaius Cassius en assume la dépense.

Klaudia Praxagora est la fille de Kl. Demonstratos de Melitè [57]. Son père est le fils du dadouque Sospis et, du côté maternel, sa mère, Philistè, est la fille du dadouque Praxagoras deux lignées qui se réclament de la deuxième en dignité des prêtrises d'Éleusis [58]. Alliés aux Gelii, ils occupent à Athènes et à Delphes les plus hautes fonctions [59]. On ne s'étonnera pas de trouver en position d'« enfants du foyer » plusieurs de leurs filles et fils : L. Gellios Xenagoras, dans le dernier quart du second siècle [60] ; Klaudia Praxagora sa mère dans le troisième quart du second siècle ; son fils, L. Gellios Poluzelos, dans le premier quart du troisième siècle [61] désigné comme *mustôn êgetêra* : « conducteur des mystes », expression qui pourrait rappeler la fonction qu'attribuait Porphyre à « l'enfant du foyer » [62]. Enfin, au début du troisième siècle, deux sœurs, Klaudia Menandra fille de Cl. Philippos de Mélitè et Klaudia Themistokleia apparaissent comme « enfant du foyer » à très peu d'intervalle [63]. La fille de Klaudia, Polycharmis, puis la fille de Polycharmis, Junia Themistokleia continuent la tradition familiale d'« enfants du foyer » [64]. L'inscription célèbre l'ancienneté et la qualité de la famille, son *eugeneia*. La mère de Themistokleia s'y proclame descendante de dadouques, mais aussi de Périclès, de Conon et d'Alexandre le Grand [65]. On ne peut mieux dire l'importance de la fonction d'enfant du foyer dans la mise en valeur sociale de la famille et son inscription dans l'élite. Les Gelii appartiennent à une vieille et riche famille delphienne. Ils ont reçu la citoyenneté athénienne et c'est à ce titre qu'ils remplissent la fonction d'archonte avec les dépenses qu'elle implique. Ils assurent en même temps, sur trois générations, la fonction de prêtre d'Apollon au sanctuaire delphique. La base de la statue de Klaudia Praxagora

[50] IG II² 3519 ; CLINTON 1974, p. 101 (n° 12).

[51] RIZAKIS 1996, p. 11-29.

[52] CLINTON 1974, p. 108 (n° 14).

[53] *Stemma* chez OLIVER 1950, p. 80, fig. 1.

[54] IG II² 3557 c. 125 ap. J.-C. ; CLINTON 1974, p. 109 (n° 28) et IG II² 3619 (n° 31).

[55] IG II² 3633, cette prêtrise est attestée à partir du milieu du III^e siècle av. J.-C. ; CLINTON 1974, p. 87.

[56] IG, II² 3647, CLINTON 1974, p. 110 (n° 38).

[57] IG II² 4077 ; troisième quart du II^e siècle ap. J.-C., CLINTON 1974, n° 40, p. 111.

[58] Sur les dadouques et la place qu'y tiennent les Claudii de Mélitè du II^e au IV^e siècle, cf. FOLLET 1976, p. 274-280.

[59] *Stemma* OLIVER 1950, p. 164, fig. 6.

[60] IG II² 3686 ; CLINTON 1974, p. 111 (44).

[61] IG II² 3706 ; CLINTON 1974, p. 112 (49) ; OLIVER 1950, I, 52 et 53 et *stemma* p. 164 ; FOLLET 1976, p. 272-273.

[62] Pour FOLLET (*supra*) l'expression ne pourrait désigner qu'un hiérophante.

[63] IG II² 3693 ; CLINTON 1974, p. 111-112, (n°46 et 47).

[64] IG II² 3710 et 3679 ; CLINTON 1974, p. 112 (n° 50 et 52).

[65] Sur les dadouques du culte éleusien à partir du II^e siècle av. J.-C., cf. ISMARD 2013, p. 188-189 ; sur l'évolution de la notion d'*eugeneia*, p. 191.

porte une épigramme qui évoque un chœur d'enfants couronnant de myrte l'initiée, une des rares indications concrètes sur le déroulement de la cérémonie, la place et le rôle des enfants dans la procession. La tentation est grande de voir dans ce groupe les initiés des années précédentes accueillant le ou la nouvelle initié(e) du foyer [66].

DES SERVICES CULTUELS POUR LES ENFANTS DE L'ÉLITE

Les exemples retenus avaient pour objet de montrer la continuité de la pratique cultuelle des « enfants du foyer » au cours des cinq siècles pour lesquels les bases de statues attestent leur existence. Le cadre de cet article n'en permet pas une étude exhaustive. Ils permettent cependant d'en percevoir la valeur sociale et de mesurer la place importante des femmes dans la transmission des charges religieuses publiquement revendiquée.

La deuxième moitié du second siècle av. J.-C., qui voit apparaître les premières bases de statues d'enfants initiés, est une période de renouveau politique et culturel pour Athènes, libérée de la tutelle macédonienne, sous le signe de l'alliance romaine et du retour de Délos sous l'autorité d'Athènes [67]. Un signe de ce renouveau est, en 138/137 la reprise des Pythaïdes, les théories envoyées à Delphes par Athènes pour honorer Apollon Pythien, une tradition oubliée pendant le siècle précédent [68]. Il s'agit d'une procession fastueuse qui déplace plusieurs centaines d'individus et constitue un des marqueurs de cette période. Les listes des pythaïstes, gravées sur le Trésor des Athéniens à Delphes, nous livrent, entre autres informations, la composition des cortèges qui accompagnent les offrandes de prémices destinées au dieu. Quatre Pythaïdes successives nous fournissent des listes par année et par groupes de participants : en 138/137, 128/127, 106/105 et 98/97. À titre d'exemple, en 138/137, à côté de la liste des théores, les ambassadeurs officiels de la cité, on trouve une liste de 39 pythaïstes-enfants (*paides*), une liste de 11 canéphores, une liste de

57 éphèbes-pythaïstes [69]. Ce sont les enfants des mêmes familles que l'on voit bénéficier d'honneurs à travers les services religieux réservés aux jeunes filles et jeunes garçons.

Les filles peuvent être initiées du foyer, arrhéphores, ergastines, canéphores, avant de devenir prêtresses. Les garçons initiés du foyer peuvent devenir pythaïstes-enfants, puis pythaïstes ou pythaïstes cavaliers ou pythaïstes éphèbes avant de devenir prêtres, à quoi s'ajoutent les fonctions civiques auxquelles n'accèdent pas leurs épouses : épimélètes, stratèges, agonothètes, archontes, etc. Ces « carrières » ne sont pas remplies par chacun des jeunes initiés que nous avons rencontrés, mais à parcourir les *stemma* de quelques-unes de ces familles, on s'aperçoit que ces différentes fonctions rituelles constituent l'horizon désirable et accessible aux familles de l'élite. On peut citer comme exemple la famille de Médéios I du Pirée qui, avec sa femme, dresse dans une exèdre à Délos les statues de leurs trois enfants : celle de leur fille Philippè pour son service comme canéphore aux Délia puis comme sous-prêtresse d'Artémis, avant de devenir prêtresse d'Athéna Polias à Athènes, celle de Laodamie, elle aussi canéphore aux Délia et aux Apollonia ; leur fils, Medeios, est célébré comme membre de la délégation athénienne pour les Délia [70]. D'autre part, il n'y a pas de parcours ordonné : certaines des filles ne sont connues que comme arrhéphores, d'autres comme ergastines, d'autres comme canéphores, mais certaines peuvent être plusieurs fois canéphores. Autant de services dans lesquels des filles de citoyens sont considérées comme représentant symboliquement l'ensemble des filles de la cité, comme les initiés du foyer l'ensemble des mystes. Sur les quatre arrhéphores, deux sont chargées d'initier le tissage du *peplos* d'Athéna, dans le cadre des Panathénées. Elles sont choisies par le roi, là encore, comme les jeunes initiés, selon d'autres, élues par le peuple, « parmi les bien nées », elles ont entre 7 et 11 ans [71]. Dix-sept bases de statues d'arrhéphores consacrées à Athéna par des parents ont été retrouvées sur l'Acropole, pour la période de la fin du III^e siècle av. J.-C. au I^{er} après [72]. Les canéphores,

[66] CLINTON 1974, p. 111, n° 40.

[67] HABICHT 1999 ; ROUSSEL 1983 (1916) ; DAUX 1936.

[68] Voir en dernier lieu KARILA-COHEN 2003, p. 385-392 et 2007, p. 366-367 ; TRACY 1982.

[69] KARILA-COHEN 2003, I, p. 340-343 ; *FD*, III, 2-23 ; s.v. TRACY, *Bulletin de Correspondance Hellénique* 99, 1975, p. 185-187.

[70] CONNELLY 2007, p. 144-145. Sur les *Medii* au milieu d'autres familles occupant à Délos une place de premier plan au tournant du I^{er} siècle av. J.-C., cf. TRACY 1982, p. 159-163. *Stemma* dans PERRIN-SAMINADAYAR 2005, p. 401.

[71] BRULÉ 1987, p. 79-105 et 240-257.

[72] CONNELLY 2007, p. 142-146 ; MANSFIELD 1985, p. 296-301.

les porteuses de panier sacrificiel, les plus âgées, marchent en tête des cortèges cérémoniels. Elles offrent leur beauté aux regards, relevée par leur costume et leurs bijoux, comme offertes au mariage qui les attend. Lycurgue, au IV^e siècle, aurait dépensé des sommes considérables pour parer cent *parthenoi* à l'occasion des Panathénées [73]. Pour la période 195-138 av. J.-C., nous avons les noms de cinquante canéphores et de cent cinquante ergastines [74].

Un autre service religieux était offert aux enfants, celui du *pais amphithalês*, l'enfant dont les deux parents sont vivants, marque de la protection divine [75]. C'est un *amphithalês* qui promène l'*eiresionê*, le rameau d'olivier rituel, en procession aux Thargélies et/ou aux Pyanepsies, accompagné d'un chœur d'enfants chantant, avant de le déposer devant le temple d'Apollon [76]. Il s'agit d'un rameau d'olivier entouré de laine et des produits de l'alimentation dont Apollon est le protecteur en écartant des hommes la famine et l'épidémie. L'enfant « aux deux parents vivants » [77] manifeste la protection des dieux et garantit pour la communauté fertilité et fécondité. Un *amphithalês* encore, couronné de chardons et de glands, porte un van plein de pains au mariage en proclamant : « J'ai quitté le pire, j'ai trouvé le meilleur » [78]. En 91/90, le *genos* des Erysichthonidai établit un catalogue des jeunes hommes qui ont été *amphithaleis* [79] dans le cadre d'une fête qui était peut-être les *Pyanopsia* [80]. Un décret sur le culte de Zeus Sosipolis trouvé à Magnésie du Méandre mentionne neuf *paides amphithaleis* et neuf *parthenoi amphithaleis* qui doivent être envoyés par les magistrats compétents (*paidonomes* et *gynéconomes*) pour la cérémonie de consécration d'un taureau [81] au cours d'une fête qui met en branle l'ensemble de la cité.

La célébration des *παῖδες ἀφ' ἑστίας* semble devenir, à partir du II^e siècle av. J.-C., un nouveau moyen d'accroître le prestige de certaines familles, notamment de celles qui sont liées aux sacerdoces éleusiniens mais pas seulement : les familles de riches notables

distingués par leurs responsabilités civiques partagent ce privilège. À Éleusis, le prestige du sanctuaire des deux déesses et de la célébration des Mystères qui s'y déroulaient est lui-même accru par la fréquentation de membres de l'élite romaine et d'empereurs [82]. Mais d'autres occasions et d'autres cadres religieux peuvent servir à mettre en valeur les enfants des familles les plus en vue. Les inscriptions des bases de statues d'arrhéphores consacrées à Athéna sur l'Acropole témoignent de la même tendance à célébrer à travers le service accompli le nom de l'enfant et de sa famille [83].

C'est aussi l'époque où sont dressées des listes d'éphèbes, après la réforme de l'institution qui devient « une institution d'apparat et d'éducation » [84], destinée à former une élite de la cité. Mis en avant à l'occasion des revues et des cérémonies religieuses, c'est pour eux une occasion de se faire connaître et reconnaître comme appartenant à la frange aristocratique de la cité. C'est ainsi qu'ils reçoivent des honneurs votés par l'Assemblée, sous forme de couronnes ou du droit à un monument commémoratif sur l'agora. La parade des canéphores, à l'occasion des grandes fêtes civiques, offre aux filles avant le moment du mariage une visibilité comparable. C'est comme l'aboutissement des services réservés aux enfants.

S'ils honorent, les uns et les autres, la cité, ils assurent aussi le prestige de la famille qu'ils représentent, et cette fonction devient encore plus convoitée à l'époque hellénistique tardive et à l'époque romaine. Faut-il y voir un processus « d'aristocratisation » [85] ? J. Oliver souligne une réorganisation des *genê* athéniens sous l'influence romaine après le séjour d'Auguste à Athènes à la fin du premier siècle av. J.-C. (20/19). S. Aleshire parle quant à elle d'une réforme religieuse accordant aux *genê* une place déterminante dans la vie religieuse athénienne par l'intégration de nouveaux membres destinés à assurer la renaissance d'une religion civique affaiblie [86]. Mais on peut penser aussi, point de vue auquel je me range, que le prestige social que

[73] Pausanias, I, 29, 16 ; IG II² 333, 2, 10-11 ; Pseudo-Plutarque, *Vie des dix orateurs*, 852 e.

[74] CONNELLY 2007, p. 329 n. 120.

[75] Cf. ROBERT 1940, qui voit en eux des « porteurs de rameaux ».

[76] *Suidas s.v. eiresionê*. Cf. CALAME 1990, p. 291-323.

[77] Ὁ ἀμφοτέρους τοῖς γονεῦσι θάλλων.

[78] Eusthate, *Commentaire de l'Odyssée*, 12, 357.

[79] IG II² 4991 (TRACY 1975, n°19, p. 80-82) ; il s'agit de garçons qui apparaissent sur une liste d'éphèbes en 80/79 av. J.-C. (II² 1039 l. 82 et 87) ce qui permet de leur attribuer six ou sept ans au moment

où ils remplissent la fonction d'*amphithalês*.

[80] ROBERTSON 1984, p. 389-390.

[81] *Sylloge*³ 589, 18-21 ; ROBERT 1940.

[82] Cicéron témoigne des débuts de l'intérêt des Romains pour les Mystères ; plusieurs empereurs se font initier après Auguste en 31 av. J.-C. De nombreuses statues et monuments attestent leur passage, CLINTON 1989 ; CLINTON 1997, p. 160-180.

[83] HORSTER 2012, p. 193-212.

[84] PERRIN-SAMINADAYAR 2007, p. 50-58.

[85] ISMARD 2013, p. 178-198.

[86] ALESHIRE 2011.

confèrent les fonctions religieuses est une manifestation de l'attachement des Athéniens à leurs cultes les plus anciens et à la religion de la cité [87].

D'une manière générale, le fait de mettre en avant de jeunes enfants, de la part des citoyens, est une façon de valoriser la cité à travers les membres les plus beaux et les plus représentatifs de la génération qui va la continuer, en les consacrant aux divinités qui la protègent et assurent leur prospérité. Cependant, s'ils figurent dans les mêmes cortèges, éphèbes et canéphores vont suivre ensuite des chemins divergents. Les uns deviendront notables et magistrats ; les canéphores disparaîtront de l'espace public, pour remplir leur rôle d'épouses de citoyens. Leur rôle public s'achève, pour la plupart, au terme de leur « carrière » que l'on peut suivre pour certaines, ou reconstituer avant son terme ultime en tant que canéphore. Mais les bases inscrites célèbrent aussi le nom de la prêtresse

qui permet parfois de dater la consécration. La prêtrise couronne alors la carrière publique d'une fille de notable qui a pu être initiée, arrhéphore ou/et canéphore.

Garçons et filles associés aux cérémonies des Mystères par leur titre de ἀφ' ἐστίας faisaient partie d'une élite civique et religieuse dont témoignent les statues élevées par leurs parents et parfois par la cité à partir du II^e siècle av. J.-C. et jusqu'au III^e siècle de l'Empire. Leur élection reste attachée à leur nom leur vie durant. En même temps, ils témoignent à la fois de la permanence du rayonnement d'Éleusis et de l'attachement de la cité aux cultes et aux traditions qui définissent son rapport aux dieux. ■

[87] PERRIN-SAMINADAYAR 2005, p. 67 ; KARILA-COHEN 2003, p. 570 ; MIKALSON 1998, p. 243-287

BIBLIOGRAPHIE

- ALESHIRE, Sara B., 2011**, « Archaism and the Athenian Religious Reform of 21 BC » dans J.H. Richardson & F. Santangelo (éd.), *Priests and State in the Roman World*, Stuttgart.
- BELAYCHE, Nicole & MASSA, Francesco (éd.), 2016**, Dossier : *Les « mystères »*. *Questionner une catégorie*, Mètis N.S.14.
- BIARD, Guillaume, 2017**, *Les représentations honorifiques dans les cités grecques aux époques classique et hellénistique*, Athènes (Befar 376).
- BREMMER, Ian, 2014**, *Initiation into the Mysteries in Ancient World*, Leiden – Boston.
- CALAME, Claude, 1990**, *Thésée et l'imaginaire athénien. Légende et culte en Grèce ancienne*, Lausanne.
- CLINTON, Kevin, 1974**, « The Sacred Officials of the Eleusinian Mysteries », *Transactions of the American Philosophical Society* N.S. 64/3.
- CLINTON, Kevin, 1980**, « A Law in the City Eleusinion Concerning the Mysteries » *Hesperia, the Journal of the American School at Athens* 49, p. 258-288.
- CLINTON, Kevin, 1989**, « The Eleusinian Mysteries: Roman Initiates and Benefactors. Second century B.C. to A.D. 267 », *Aufstieg und Niedergang der römischen Welt* II,18, 2, Berlin, p. 1499-1539.
- CLINTON, Kevin, 1992**, *Myth and Cult, the iconography of the Eleusinian mysteries: the Martin P. Nilsson lectures on Greek religion*, Athens (Skriptur utgivna av Svenska institutet i Athen, ser. 2, 11).
- CLINTON, Kevin, 1997**, « Eleusis and the Romans: Late Republic to Marcus Aurelius », dans M.C. Hoff & S. Rotroff (éd.), *The Romanization of Athens*, Oxford (Oxbow Monographs 94), p. 161-181.
- CLINTON, Kevin, 2005**, *Eleusis, the inscriptions on stone: documents of the Sanctuary of the two goddesses and public documents of the deme*, volume I *Text*, Athens (The Archaeological society at Athens library 236).
- CLINTON, Kevin, 2008**, *Eleusis, the inscriptions on stone: documents of the Sanctuary of the two goddesses and public documents of the deme*, volume II, *Commentary*, Athens (The Archaeological society at Athens library 259).
- CONNELLY, Joan Breton, 2007**, *Portrait of a Priestess. Women and Ritual in Ancient Greece*, Princeton – Oxford.
- DAUX, Georges, 1936**, *Delphes au II^e et au I^{er} siècle, depuis l'abaissement de l'Étolie jusqu'à la paix romaine, 191-31 av. J.-C.*, Paris.
- FOLLET, Simone, 1976**, *Athènes aux II^e et III^e siècles*, Paris.
- FOLLET, Simone, 1998**, « Chronologie attique et chronologie delphique (II^e siècle av. - I^{er} siècle ap. J.-C.) », *Topoi* 8, p. 243-260.
- FOUCART, Paul, 1914**, *Les Mystères d'Éleusis*, Paris.

- HABICHT, Christian, 1999**, *Athènes hellénistique. Histoire de la cité d'Alexandre le Grand à Marc Antoine*, (éd. allemande 1995, trad. fr. de Denis Knoepfler) Paris.
- HARRISON, Evelyn B., 1953**, *The Athenian Agora, I, Portrait Sculpture*, Princeton (The Athenian Agora 1).
- HORSTER, Marietta, 2012**, « The tenure, appointment and eponymy of priesthoods » dans Marietta Horster & Anja Klöckner (éd.), *Civic priests. Cult Personnel in Athens from the Hellenistic Period to Late Antiquity*, Berlin – Boston (Religionsgeschichtliche Versuche und Vorarbeiten 58).
- ISMARD, Paulin, 2013**, « Les *génè* athéniens de la basse époque hellénistique : naissance d'une aristocratie ? », dans P. Frölich & P. Hamon (éd.), *Groupes et associations dans les cités grecques (III^e siècle av. J.-C. - II^e siècle apr. J.-C.)*, Genève, p. 177-198.
- KARILA-COHEN, Karine, 2003**, *Les pythaïstes athéniens et leurs familles, étude sur la religion à Athènes à la basse époque hellénistique (II^e-I^{er} siècle avant J.-C.)*, Thèse de doctorat, Université Paris IV-Sorbonne.
- KARILA-COHEN, Karine, 2005**, « Les pythaïstes athéniens et leurs familles : l'apport de la prosopographie à la connaissance de la religion à Athènes au II^e siècle avant notre ère », dans M.-F. Baslez & F. Prévot (éd.), *Prosopographie et histoire religieuse*, Paris, p. 63-84.
- KARILA-COHEN, Karine, 2007**, « La Pythaïde et la socialisation des élites athéniennes aux II^e et I^{er} siècles avant notre ère », dans Jean-Christophe Couvenhes & Silvia Milanezi, (éd.), *Individus, groupes et politique à Athènes de Solon à Mithridate*, Tours, p. 365-385.
- LAMBERT, Stephen D., 2011**, « The Attic Gene and the Athenian Religious Reform of 21 B.C. », dans J.H. Richardson & F. Santangelo (éd.), *Priests and State in the Roman World*, Stuttgart.
- MANSFIELD, John Magruder, 1985**, *The robe of Athena and the Panathenaic « peplos »*, dissertation, Berkeley.
- L'HOMME-WÉRY, Louise-Marie, 2005**, « Les mystères d'Éleusis entre privé et public », dans Véronique Dasen & Marcel Piérart (éd.), *Ἱδία, καὶ δημοσία* Les cadres « privés » et « publics » de la religion grecque antique, Actes du IX^e colloque du CIERGA, Fribourg, 8-10 septembre 2003, Liège (Kernos suppl. 15).
- MERRITT, Benjamin D., 1940**, « The genos of the Gephyraioi », *Hesperia* 9, p. 86-96.
- MIKALSON, Jon D., 1998**, *Religion in Hellenistic Athens*, Berkeley – Los Angeles.
- MYLONAS, George, 1961**, *Eleusis and the Eleusinian Mysteries*, Princeton.
- OLIVER, James Henry, 1950**, *The Athenian Expounders of the sacred and Ancestral Law*, Baltimore.
- OLIVER, James Henry, 1983**, *The Civic tradition and Roman Athens*, Baltimore.
- PERRIN-SAMINADAYAR, Eric, 2005**, « Traditions religieuses et stratégies familiales sur quelques familles sacerdotales athéniennes de l'époque hellénistique », dans M.-F. Baslez & F. Prévot (éd.), *Prosopographie et histoire religieuse*, Paris, p. 51-67.
- PERRIN-SAMINADAYAR, Eric, 2007**, *Éducation, culture et société à Athènes. Les acteurs de la vie culturelle athénienne (229-88 avant J.-C.) : un tout petit monde*, Paris.
- RIZAKIS, Athanasios D., 1996**, « Anthroponymie et société » dans A.D. Rizakis (éd.), *Roman Onomastics in the Greek East*, Athinai (Meletimata 21).
- ROBERT, Louis, 1940**, « *Amphithalês* », *Harvard Studies in Classical Philology, Suppl. 1*, p. 509-519.
- ROBERTSON, Noel, 1984**, « The Ritual Background of the Erysichthon Story », *American Journal of Philology* 105, p. 369-408.
- ROUSSEL, Pierre, 1916**, *Délos colonie athénienne*, Paris (Bibl. des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, fasc. CXI), (réédition 1983).
- ROUSSEL, Pierre, 1930**, « L'initiation préalable et le symbole éleusinien », *Bulletin de Correspondance Hellénique* 54, p. 51-74.
- SOKOLOWSKI, Franciszek, 1955**, *Lois Sacrées de l'Asie Mineure*, Paris.
- SOKOLOWSKI, Franciszek, 1962**, *Lois Sacrées des Cités grecques*, Supplément, Paris.
- TRACY, Stephen V., 1975**, « The Lettering of an Athenian Mason », *Hesperia Suppl. XV n°19*, p. 80-82.
- TRACY, Stephen V., 1975**, « Notes on the Pythais Inscription », *Bulletin de Correspondance Hellénique* 99, p. 185-187.
- TRACY, Stephen V., 1982**, *I.G.II² 2336. Contributors of First Fruits for the Pythais*, Meisenheim am Glan (Beiträge zur klassischen Philologie 139).